

Brèves du Collège



Collège National des Gynécologues
et Obstétriciens Français
91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
www.cngof.fr • cngof@cngof.fr

JUILLET 2023 - N° 62

Quelques nouvelles du CNGOF

La vie du Collège est toujours bien remplie, voici donc quelques informations que nous souhaitons partager avec vous.

Le nouveau site Internet est enfin né après une très longue gestation et une naissance comme on n'en veut plus dans nos salles

de naissances tant elle a été laborieuse, mais il est arrivé ! Dans un premier temps, il est provisoire, limité aux actualités et aux inscriptions et cotisations. Pour nos archives il renvoie vers l'ancien site mais bientôt vous pourrez y retrouver toutes nos rubriques et sa fonctionnalité nous permettra d'être très réactifs.

La publication des RPC sur l'examen pelvien dans la revue *Gynécologie Obstétrique Fertilité & Sénologie* et sur le site du Collège était très attendue, elle est imminente.

Un numéro spécial du *Quotidien du Médecin* consacré à la Gynécologie et à l'Obstétrique, rédigé par le Collège et reprenant beaucoup des thèmes traités lors de PSF Lille 2023 va paraître.

Pari(s) Santé Femmes évolue ; la version 2024 se déroulera au CNIT les mercredi, jeudi et vendredi 12, 13 et 14 juin en attendant de retrouver notre traditionnel Marché de Noël du parvis de la Défense en décembre 2025. Nous revenons à un format plus proche de nos Journées Nationales mais toujours avec la participation de sociétés partenaires. Le nombre de sessions va diminuer et le Collège retrouve toute sa place.

Mais avant nos prochaines Journées de 2024, il ne faut pas rater cette première : **la FIGO accueillie à Paris par le CNGOF** ; 30 % du programme se déroulera en français et vous pourrez retrouver les sessions organisées par le Collège tous les jours de 12 à 13 heures. Nous avons négocié des tarifs spéciaux pour les membres du Collège et espérons bien vous y retrouver très nombreux !

Je vous souhaite un bel été,

Joëlle Belaisch-Allart, *Présidente du CNGOF*

éditorial



Joëlle Belaisch-Allart
Présidente du CNGOF

Le 24^e Congrès mondial de gynécologie-obstétrique de la FIGO à Paris du 9 au 12 octobre 2023 !

C'est un privilège pour moi en qualité de rédacteur en chef des Brèves du Collège et de Vice-Président de la FIGO, de vous inviter à participer au congrès mondial qui aura lieu Porte de Versailles à Paris, du 9 au 12 octobre 2023.

Je voudrais souligner quelques points importants :

- C'est la toute première fois que ce congrès est organisé en France. Pour rappel, le précédent congrès qui devait avoir lieu à Sydney en 2021 a été organisé en virtuel à cause de la pandémie de Covid. Le précédent était à Rio de Janeiro en 2018 et le dernier congrès FIGO organisé en terre francophone était à Montréal en 1994.
- Le CNGOF en la personne de sa Présidente le Pr Joëlle Belaisch-Allart et des trois secrétaires généraux en est la société organisatrice. C'est une belle reconnaissance pour notre société savante mais aussi pour la FéFOG, présidée par le Pr Cheikh Cissé, et pour tous les pays francophones. Un tarif préférentiel est accordé aux membres du CNGOF et il est possible de ne venir qu'à une seule journée.
- Quels que soient votre pratique et vos centres d'intérêt, tous les leaders internationaux seront présents, le programme scientifique étant particulièrement attractif. C'est donc l'occasion unique de venir écouter les grands noms de la gynécologie-obstétrique près de chez soi, sans barrière linguistique puisque, contrairement à la plupart des congrès internationaux, toutes les communications bénéficieront d'une traduction simultanée dans les trois langues de la FIGO (anglais, espagnol et français) et que 30 % des communications seront en français.
- Une Keynote lecture sera présentée le 9 octobre par « l'homme qui répare les femmes », Denis Mukwege, gynécologue congolais formé en France, prix Nobel de la paix 2018, que beaucoup d'entre vous ont pu applaudir à Paris en 2022 lors de Pari(s) Santé Femmes. La deuxième sera assurée par le Professeur Alain Grégoire, psychiatre anglais parfaitement bilingue, qui a révolutionné la prise en charge psychiatrique ante et postnatale.

[Suite page 2](#)

Les inscriptions sont ouvertes pour FIGO Paris 2023!

9-12 Octobre 2023, Paris Convention Centre

Inscrivez-vous pour bénéficier de
réductions sur les inscriptions anticipées

FIGO
WORLD CONGRESS OF
GYNECOLOGY AND OBSTETRICS



figo2023.org



Le 24^e Congrès mondial de la FIGO... suite

- Il s'agit d'un congrès exclusivement en présentiel et ne doutons pas que nous serons heureux de revoir nos collègues et de partager des moments de convivialité.
- Un partenariat a été établi avec Goknur Topçu, Présidente de la WATOG (*World association of trainees in obstetrics and gynecology*) et nos collègues de l'AGOF. Des stages seront organisés pour les internes étrangers en amont du congrès. Que les universitaires qui n'auraient pas encore répondu me contactent s'ils peuvent et souhaitent accueillir de jeunes collègues étrangers.
- Je voudrais également remercier les très nombreux collègues qui ont envoyé des propositions de communication orale ou des abstracts. Toutes n'ont pas pu être retenues mais l'école française de gynécologie-obstétrique sera bien représentée et nous pouvons en être fiers !

Enfin, il faut rappeler que les congrès de la FIGO sont toujours des moments de socialisation importants, avec des soirées festives.

La ville lumière sera parée de tous ses atouts pour accueillir les gynécologues du monde entier et... les amoureux du rugby, puisque la coupe du monde s'invitera en même temps à Paris !

Philippe Descamps

Rédacteur en Chef des Brèves du CNGOF,
Vice-Président de la FIGO

Les lauréats des bourses 2022

- **Norgine** - Bourse de soutien aux projets de recherche et aux programmes dédiés au déclenchement de l'accouchement. **Romain Cahiec** : *Projet APP'INDEX : ressenti des femmes sur les déclenchement de leur accouchement via une APPlication sécurisée (INDUCE Experience).* 
- **Gedeon Richter** - Bourse sur la prise en charge et la prévention de l'infertilité. **Pierre-Emanuel Bouet** : *Rôle du microbiote endométrial dans les fausses couches spontanées à répétition et les échecs d'implantation répétés après fécondation in vitro.* 
- **Gedeon Richter** - Bourse sur la prise en charge des pathologies bénignes de l'utérus et de l'endomètre. **Stéphanie Huberlant Balas** : *Amélioration de la prise en charge de l'adénomyose par modulation des voies de signalisation des prostaglandines.* 

Appel à cotisation !

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre profonde gratitude pour votre soutien continu au CNGOF. C'est grâce à vous que notre organisation peut poursuivre sa mission et continuer à apporter une contribution significative à la santé des femmes.

L'année 2023 a été une année marquée par le retour des Journées Pari(s) Santé Femmes à Lille qui ont été un succès retentissant. Ce succès a été rendu possible grâce à votre engagement et votre participation active. Nous avons pu nous retrouver pour échanger des connaissances et des expériences précieuses.

Comme toujours, il est important de souligner que nos actions dépendent principalement de vos cotisations. Ainsi, si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous encourageons vivement à renouveler votre adhésion et à encourager vos collègues à se joindre à nous.

Après quelques difficultés de lancement, notre nouveau site internet permet de nouveau de régler sa cotisation en ligne, simplement, avec une carte bancaire.

Rendez-vous sur adhesion.cngof.fr ou scanner ce QR code :



Les cotisations annuelles pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Membre titulaire (spécialiste en gynécologie et/ou obstétrique exerçant en France) :
 - 220 €/an pour les membres exerçant une activité libérale ;
 - 120 €/an pour les membres n'exerçant pas une activité libérale ;
 - 75 €/an pour les assistants et les CCA (incluant l'adhésion à l'AGOF).
- Membre associé (docteur en médecine non gynécologue ou obstétricien, chercheur exerçant en France, sage-femme ou interne exerçant en France ou dans un pays étranger) : 50 €/an.
- Membre correspondant étranger d'un pays à haut niveau économique (selon la Banque Mondiale) : 220 €/an.
- Membre correspondant étranger d'un pays à moyen ou bas niveau économique (selon la Banque Mondiale) : 50 €/an.
- Interne en gynécologie et/ou obstétrique : 50 €/an (incluant l'adhésion à l'AGOF).
- Membre honoraire et retraité : 50 €/an.

Nous faisons également appel à votre générosité. Lors du règlement de votre cotisation, vous aurez la possibilité de marquer votre soutien et votre attachement au CNGOF en effectuant un don complémentaire d'un montant de votre choix (donnant droit à une réduction d'impôt de 66 % à 75 %). Vous avez également la possibilité de contribuer en versant une donation au Fonds pour la Santé des Femmes, qui finance des actions en faveur de la santé des femmes.

Nous tenions également à vous informer d'une excellente nouvelle pour l'année 2023 : en plus des avantages habituels liés à votre adhésion au CNGOF, nous avons établi un partenariat avec la FIGO (Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique). Cette collaboration nous permet de vous offrir une **réduction exclusive sur l'inscription au congrès de la FIGO** qui se déroule à Paris, du 9 au 12 octobre 2023.

N'oubliez pas que toutes les sessions bénéficient d'une traduction simultanée en français !



bit.ly/FIGO23

Tarif journalier valable pour les Français uniquement :

- 299 € par jour avant le 25 septembre / 451 € par jour après le 25 septembre.

Tarif pour tout le congrès :

- 799 € avant le 30 juin / 899 € entre le 30 juin et le 25 septembre / 999 € après le 25 septembre.

Tarif pour les membres du CNGOF utilisant le code CNGOF25OFF (25 % de réduction) qui est à indiquer dans la case DISCOUNT CODE lors de l'inscription :

- 599,25 € avant le 30 juin / 674,25 € entre le 30 juin et le 25 septembre / 749,25 € après le 25 septembre.

Attention ! La réduction ne s'applique que sur le tarif du congrès complet, et uniquement sur les droits d'inscription. Il ne s'applique donc pas sur le tarif à la journée ni sur la soirée ou les ateliers.

En renouvelant votre cotisation au CNGOF pour 2023, si vous ne l'avez pas encore fait, vous bénéficierez donc d'une réduction spéciale lors de votre inscription à la FIGO, qui offre une multitude de ressources, d'événements et de possibilités dans tous les domaines de notre vaste spécialité et à l'échelle internationale.

Le bureau du CNGOF

PSF 2024 : retour à Paris !

A vos agendas ! Après avoir été ponctuellement délocalisé dans la capitale des Flandres en janvier 2023, le congrès Pari(s) Santé Femmes retourne à Paris... et plus particulièrement au CNIT sur le site de La Défense. Ce centre de congrès, désormais complètement modernisé, avait accueilli les Journées du CNGOF pendant de nombreuses années tous les mois de décembre.

PSF 2023 à Lille a été un succès, ce fut indéniable et la pandémie COVID devenant progressivement un mauvais souvenir, nous avons pu retrouver un peu de chaleur humaine.

La philosophie de PSF évolue : le CNGOF reprend le leadership de l'organisation tout en conservant son précieux partenariat avec la majorité des sociétés savantes qui n'avaient pas hésité à se lancer dans cette aventure incroyable de consacrer des journées dédiées à la Santé des Femmes, au sens large du terme.

Tenant compte d'un certain nombre de remarques des participants lors des précédentes éditions de PSF (aussi bien parisiennes que lilloise) qui reprochaient la multiplicité des sujets et des sessions abordées simultanément (rendant parfois les choix difficiles pour ne pas dire cornéliens !), nous avons décidé de maintenir une certaine diversité mais de limiter un peu plus le nombre de certaines sessions. Nous espérons que les choix pris collégialement avec nos fidèles sociétés partenaires vous satisferont et permettront de continuer à améliorer la satisfaction de tous les participants.

Au menu : plénières, ateliers pratiques, synthèses des recommandations pour la pratique clinique, symposia de l'industrie pharmaceutique... Toutes les surspécialités de nos disciplines seront évoquées : obstétrique, chirurgie, gynécologie médicale et endocrinienne, médecine de la reproduction/AMP, imagerie de la femme et du fœtus...

Un détail et pas des moindres : la FIGO en octobre 2023 en France ! Donc, pour ne pas entrer en concurrence avec ce prestigieux congrès international dont nous sommes partenaires, notez bien que **le congrès PSF aura lieu du mercredi 12 juin au vendredi 14 juin 2024**, dans une ambiance que nous espérons à la fois estivale, conviviale et bien entendu studieuse !

Geoffroy Robin, Cyril Huissoud, Pierre Collinet
Secrétaires généraux du CNGOF

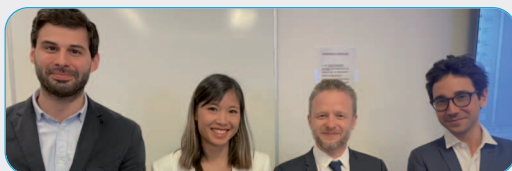
En direct du CNU (avril 2023)

La promotion 2023 a été particulièrement brillante. Bienvenue aux nouveaux nommés dans la communauté hospitalo-universitaire. **Philippe Descamps**

PU-PH (ci-dessous, de gauche à droite) : Tiphaine Raia-Barjat (Saint-Etienne), Anne Gael Cordier (en vignette, Paris-Tenon), Nicolas Mottet (Besançon), Paul Guerby (Toulouse), Julie Blanc (Marseille), Louis Marcellin (Paris-Cochin)



MCU -PH (de gauche à droite) : Yohan Kerbage (Lille), Phuong Lien Tran (La Réunion), François Margueritte (Poitiers), Antoine Netter (Marseille)



La renaissance du Fonds pour la Santé des Femmes (FSF)

Le 8 juin 2023 s'est réuni le nouveau bureau de FSF dont les membres ont été désignés par le CNGOF après appel à candidature.

La nouvelle Présidente est Nathalie Chabbert-Bufferet, Olivier Picone est Secrétaire général, Henri-Jean Philippe est Secrétaire général adjoint, la fonction de Trésorier est assurée par Pascal Mourtalon assisté par David Hamid en qualité de Trésorier adjoint. Yahn Rouquet a été nommé Président d'honneur.



Quelle que soit la composition de ce bureau, il a été rappelé que le Fonds pour la Santé des Femmes fait partie intégrante du Collège et doit garder, comme la société savante, son indépendance pour développer tout programme utile à la santé des femmes : recherche, information et sensibilisation, prévention...

Depuis 3 ans, en raison de plusieurs facteurs, FSF a vécu une longue convalescence covid et post-covid et la finalité du nouveau bureau, avec le soutien du CNGOF, est de faire renaître et de développer l'activité du fonds de dotation du Collège. Celle-ci doit être consacrée, entre autres initiatives, à l'aide à la recherche, à la distribution de bourses, ce d'autant plus que tous les dons réalisés auprès de ce fonds de dotation profitent d'une législation qui permet une déduction fiscale pour les donateurs, nous tous inclus, de 66% du montant des dons. Ceci offrirait au CNGOF et aux sociétés apparentées la possibilité de soutenir les thématiques de recherche innovante et d'assurer des bourses aux jeunes médecins qui souhaitent développer et poursuivre leurs travaux.

FSF pourra aussi soutenir tout projet ou toute action en faveur de la santé des femmes. Ainsi, le Fonds pour la Santé des Femmes peut être à l'origine de programmes de sensibilisation et d'information sur des questions aussi variées que : infertilité et perturbateurs endocriniens, pratique sportive et santé des femmes, information à l'adresse des adolescents sur sexualité et pornographie, lutte contre les violences faites aux femmes...

Le Collège avait ainsi confié à FSF, il y a quelques années, la réalisation de podcasts en ligne, outil d'information grand public validé par le Collège et facile d'accès. Cette collection pourrait être enrichie très régulièrement.

L'ensemble du bureau du FSF engage tous les membres du Collège à faire mieux connaître l'existence du fonds car les donateurs, à commencer par nous tous, peuvent dynamiser sa renaissance et accroître sa visibilité auprès des partenaires susceptibles de le soutenir (Toute entité engagée pour la santé des femmes : mutuelles, assurances, industrie de santé... hors subventions publiques).

Le site (en cours d'actualisation) :

<https://www.fondspourlasantedesfemmes.org/>

Le mail : fsf.bureau@gmail.com

lien linkedin : <https://www.linkedin.com/company/fonds-pour-la-sant%C3%A9-des-femmes/>

Le Bureau du Fonds pour la Santé des Femmes

Le CNP-GO-GM : à quoi ça sert ?

Les Conseils Nationaux Professionnels (CNP) sont des organismes qui rassemblent l'ensemble des professionnels de santé d'une même spécialité. Ils sont créés à leur initiative. La Fédération des Spécialités Médicales regroupe 41 CNP dont le Conseil National Professionnel de Gynécologie-Obstétrique et Gynécologie Médicale (CNP-GO-GM). Pour les pouvoirs publics, le CNP est l'organisme représentant les disciplines et reconnu comme un interlocuteur clairement identifié et facile d'accès.

Un peu d'histoire

Avant même l'officialisation des CNP et face au besoin d'un interlocuteur unique pour répondre au mieux aux différentes sollicitations des agences gouvernementales, les deux disciplines gynécologie-obstétrique et gynécologie médicale s'étaient déjà regroupées sous forme d'un CNP « officieux ». Ce travail d'union, pour lequel il convient de remercier Bernard Hédon, a été maintenu par Israël Nisand et Michèle Scheffler au moment de la parution des textes créant très officiellement les CNP. En juin 2019, le CNP-GO-GM était alors créé. La suite de ses actions a bien évidemment été poursuivie par le bureau actuel du CNGOF et, en particulier, Joëlle Belaisch-Allart notre Présidente.

Rôles du CNP-GO-GM

Le code de santé publique définit les missions des CNP. La première d'entre elles est l'organisation d'une réflexion commune et indépendante sur le développement professionnel continu (DPC) : orientations prioritaires, liens avec l'Agence Nationale du DPC et le Haut Conseil du DPC et parcours pluriannuel qui définit la certification périodique, sujet majeur des années à venir.

La seconde mission vise à contribuer, à analyser et à accompagner l'évolution des métiers et des compétences à travers, notamment, la définition de référentiels métiers et de recommandations professionnelles.

Le CNP-GO-GM désigne des représentants de la profession pour des groupes de travail, des relectures ou encore des travaux d'expertise.

Enfin, le CNP-GO-GM participe à la mise en place de registres épidémiologiques ou de registres professionnels d'observation des pratiques. C'est dans ce cadre que vient d'être lancé le registre ESSURE sur les explantations et d'être acté le financement d'un registre sur la contraception (CONTRAGYN).

CNP-GO-GM et CNGOF

Le CNGOF est membre fondateur du CNP-GO-GM. Parmi les 20 membres du conseil d'administration, 10 membres sont désignés par le CNGOF, 6 membres par la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale et 4 par les syndicats.

Le CNP-GO-GM va s'appuyer sur l'expérience, l'expertise et les forces scientifiques du CNGOF pour répondre à ses différents rôles afin de constituer un mouvement représentatif des gynécologues-obstétriciens et des gynécologues médicaux, auprès des autorités de tutelle locales et nationales, des pouvoirs publics et de l'opinion ; participant ainsi à la promotion des bonnes pratiques en gynécologie médicale, gynécologie chirurgicale et en obstétrique, en particulier au travers du DPC puis de la certification.

Philippe Deruelle

Incontinence urinaire d'effort et prolapsus génital chez la femme : améliorer la prise en charge des complications de la chirurgie

La chirurgie fonctionnelle de l'incontinence urinaire d'effort et du prolapsus génital chez les femmes a connu de nombreux bouleversements ces dernières années.

Ainsi, en mai 2021, la Haute Autorité de Santé (HAS) a mis à jour ses recommandations quant à la prise en charge de ces troubles fonctionnels. De plus, des arrêtés ministériels stipulent que toute pose de bandelette sous-urétrale (23 octobre 2020) ou d'implant de suspension destiné au traitement du prolapsus des organes pelviens chez la femme par voie haute (22 septembre 2021) doit faire l'objet d'une réunion de concertation pluridisciplinaire.

Le taux de complications de ces interventions est faible, mais parfois avec une errance quant au diagnostic.

Dans ce contexte, la HAS, en collaboration avec l'AFU (Association Française d'Urologie), la SCGP (Société de Chirurgie Gynécologique et Pelvienne), la SIFUD-PP (Société Interdisciplinaire Francophone d'UroDynamique et de Pelvi-Périnéologie) et le CNGOF a établi des recommandations quant à la prise en charge des complications de la chirurgie avec prothèse de l'incontinence urinaire d'effort et du prolapsus génital de la femme, publiées en avril 2023.

Les recommandations insistent sur le fait d'utiliser des dispositifs de renfort prothétiques inscrits sur la liste intra-GHS et de remettre un document de traçabilité du dispositif implanté à la patiente. Cette liste est évolutive ; la dernière mise à jour date du 24 mai 2023 (https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_intra_ghs_14_06_23.pdf).

Elles préconisent de réaliser une consultation de suivi post-chirurgie dans le mois suivant l'implantation et à 1 an.

Enfin, un encadrement de la pratique, en cas de complications graves post-implantation du matériel prothétique a été recommandé :

- prise de décision après concertation pluridisciplinaire et décision partagée avec la patiente ;
- Si réintervention chirurgicale décidée, celle-ci doit être réalisée dans un centre expert ayant un plateau technique de chirurgie multidisciplinaire et par des chirurgiens formés à cette chirurgie d'explantation.

Les différents types de complications ont été détaillés en fonction de leur délai d'apparition : per-opératoires, post-opératoires précoces (<1 mois) et post-opératoires tardives.

Les différents symptômes généraux pouvant faire évoquer une complication en lien avec une chirurgie prothétique ont été énumérés :

- symptômes urinaires, digestifs ou sexuels ;
- douleurs pelvi-périnéales, lombaires, vaginales, mictionnelles ou à la défécation ;
- symptômes infectieux.

Dans tous les cas, un examen clinique minutieux sera primordial. Des examens complémentaires (tels une urétrocystoscopie, une échographie introïtale ou périnéale, une IRM ou un scanner pelvien...) seront réalisés en fonction des signes d'appel et de la symptomatologie de la patiente.

En conclusion, les recommandations visent à améliorer la prise en charge des complications de la chirurgie prothétique.

Les liens

Synthèse : [Complications de la chirurgie avec prothèse de l'incontinence urinaire d'effort et du prolapsus génital de la femme \(has-sante.fr\)](#)

Recommandations : [reco364_recommandations_compl_chir_cd_2023_03_16_vd.pdf \(has-sante.fr\)](#)

Sandrine Campagne-Loiseau, Michel Cosson